



Droit de succession réclamé sur succession close

Par **le gallou**, le **08/01/2008** à **16:41**

Bonjour,

Un notaire reprenant un cabinet notarial peut-il revenir sur une succession qui a été clôturée par son prédesseur ?

En effet, ce notaire réclame des frais que le prédesseur aurait oublié de déduire de la succession que nous avons reçue.

Merci d'avance de votre réponse,
Corinne